

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

10ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

10ème Année.

VOL. X.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 21 MARS 1862.

N 12.

L'EMPEREUR NAPOLEON ET LES TRAPPISTES DE TAMIÉ.

(Suite.)

Donc, à la demande du Premier Consul, les Pères abandonnent, sans exprimer un regret, les riches cultures que leurs mains ont créées depuis six années, et s'acheminent vers l'âpre solitude du mont Cénis. Ils arrivèrent le 22 septembre 1801. Mis en possession des bâtiments par M. Saufay, préfet du Mont-Blanc, les voilà aux prises avec la rude tâche de fonder, d'organiser de desservir un hospice dans une région meurtrière, où les rigueurs du nord et les fatigues du service devaient l'existence.

L'histoire a dit tout ce qu'ont fait de grand les moines placés sur ces montagnes comme les aigles de la charité catholique; combien ils ont sauvé de voyageurs surpris par la nuit, paralysés par le froid, ensevelis sous les neiges, et aussi quels secours ils ont apportés à nos armes, franchissant d'épouvantables précipices, avec tout l'attirail de la guerre.

Apportons un nouveau témoignage.

"Lorsqu'au sortir de la tourmente, ou après avoir longtemps marché par des sentiers étroits, comme entre deux murs de neige et de glace, le malheureux voyageur, sur le point de voir ses forces épuisées, arrive en se traînant à ce port de salut (l'hospice du mont Cénis), qu'on juge des sensations dont son âme est agitée! le premier besoin qu'il éprouve est de bénir celui qui créa un pareil asile, ainsi que le dévouement des hommes généreux qui s'empressent à lui prodiguer leurs soins. J'éprouve moi-même en ce moment une bien douce jouissance à consigner ici les noms des principaux qui, pour secourir leurs semblables, ont consenti non seulement à se séquestrer entièrement de la société mais encore à braver chaque jour la rigueur des éléments dans cette région des bourrasques et des tempêtes.

"DIRECTEUR. M. Gabet, ancien garde
" du corps du roi de Sardaigne, ex-
" abbé de Tamié.

"RELIGIEUX DESSERVANTS, MM. Du-
" bois, Dupuy, Ducrosy et N. Etien-
" ne.

(Statistique de la France, De Verneilh, préfet du Mont-Blanc).

Nous plaçant à un autre point de vue, nous ferons remarquer que cette création de Bonaparte est une œuvre de premier ordre, revêtue des conditions fondamentales qui ouvrent pour un peuple une ère nouvelle. En effet, le futur fondateur de l'Empire apporte à cette œuvre l'autorité et la gloire, l'humble trapiste y apporte la religion et la charité: et c'est la première fois, depuis bien des années, que ces quatre choses divines: l'autorité et la gloire, la religion et la charité se rencontrent et s'embrassent après les immenses désastres qui ont suivi leur divorce. Aussi ne craignons-nous pas d'ajouter que Bonaparte et l'abbé de Tamié, associant leur puissance sur le mont Cénis, ont posé là les premières assises de la réorganisation sociale en France.

II.

En confiant ce dangereux passage des Alpes à un ordre religieux, Bonaparte assurait aux fatigues de l'armée lancée sur le Piémont et l'Italie des secours et des soins tels que la charité catholique sait les donner. Peut-être voulait il aussi, par cet essai d'alliance du pouvoir avec la religion, faire entrevoir au pays, las d'impiété et d'anarchie, l'aurore d'un meilleur avenir. Mais son regard pénétrant n'avait point prévu toute l'influence que l'œuvre du mont Cénis exercerait sur l'esprit de la nation, ni les importants services qu'il en recevrait un jour.

Nous l'avons dit, depuis 1793, la confiscation, l'exil, la mort, avaient anéanti les ordres religieux; et comme cette infailible moyen de destruction ne rassurait pas complètement les bourreaux, ils scellèrent le sépulchre des victimes avec la calomnie, l'outrage et le sarcasme pour rendre impossible leur réhabilitation et surtout leur résurrection. Les journaux de l'époque, la littérature, le théâtre, se chargèrent tous les jours d'insulter à la mémoire des moines et d'éteindre la gloire de quinze siècles de vertus, sous un déluge d'obscènes plaisanteries. Les serviteurs de Dieu et de l'humanité resteront-ils à jamais ensevelis dans ce lin-cueil d'opprobre?

A cette époque, la république française donnait l'ordre à ses armées de franchir les Alpes, et d'établir au delà des monts une république cisalpine.

Plus de soixante mille voyageurs, militaires, ouvriers, fournisseurs, intendants, diplomates, lettrés, journalistes, préfets, passaient et repassaient sur les Alpes, et rencontraient là dom Gabet et ses trapistes. Or, la rencontre n'était pas moins heureuse pour les religieux que pour les voyageurs. Ceux-ci, épuisés de fatigue, brisés par la tourmente, engourdis par le froid, cheminaient péniblement à travers les neiges, et les religieux venaient au devant d'eux, apportant les secours d'une ingénieuse charité. Bientôt ils les introduisaient dans des appartements préparés, où les remèdes, les aliments, les boissons fortifiantes, leur étaient prodigués avec ces exquis délicatesses qui doublent le prix des services et créent dans les cœurs des sentiments et des souvenirs impérissables. Les voyageurs, rentrés au sein de leur famille, racontaient, leur passage au mont Cénis, leurs dangers et la charité des moines, sans lesquels ils n'auraient jamais revu leurs pays. Les parents, les amis, les enfants entendaient avec admiration ces émouvants récits et les redisaient avec enthousiasme. Quelques années après, lorsque tant d'actions sublimes furent connues de toute la France, une œuvre humainement impossible était accomplie: la réhabilitation glorieuse des ordres monastiques. A partir de ce moment, les caractères les plus élevés parmi les jeunes hommes, les cœurs les plus purs parmi les jeunes filles, aspirèrent à la vie évangélique du dévouement, et formèrent ces innombrables légions de religieux et de religieuses que nous voyons aujourd'hui, dans la France entière, se consacrer au service de tous les besoins et au soulagement de toutes les douleurs.

Parmi les voyageurs devenus les apologistes reconnaissants des moines, nous pourrions citer les plus illustres personnages de cette époque; mais le cadre étroit de notre travail ne nous permet que d'en nommer un seul.

Après les magnificences du sucre à

Notre-Dame de Paris, l'empereur voulut placer sur sa tête la couronne de fer des vieux rois lombards et inaugurer son titre de roi d'Italie dans la cathédrale de Milan. Il part au commencement du printemps de l'année 1805, s'engage sur les hauteurs du mont Cénis, par une température des plus rigoureuses. Le préfet Maisseny, qui l'accompagne, tombe évanoui et glacé; l'empereur éprouve de vives douleurs aux pieds et aux jambes, craint pour lui-même un accident semblable, et descend de cheval, espérant retrouver par la marche un peu de chaleur. Il s'avance à pied, à travers la neige, depuis la *Remasse* jusqu'à l'hospice, où il arrive à demi mort de fatigue et de froid. Don Gabet le reçoit et l'introduit dans un appartement où est allumé un feu ardent. En y entrant, Napoléon se dirige vers le foyer; mais le prudent supérieur l'arrête, en lui disant avec respect:—Sire, vous vous perdriez en vous réchauffant trop promptement; veillez vous tenir à distance et asseyez-vous sur ce fauteuil. Napoléon, le commandement personnifié, dit l'historien prouve en cette occasion qu'il sait obéir. On essaie de lui ôter ses bottes; ce qui est impossible à cause du gonflement des jambes et des pieds. Il faut les ouvrir en les incisant: l'opération n'est pas sans danger; l'empereur en craint les suites, juge sa position fort grave, demande un chirurgien;—Il n'y a pas de chirurgien;—le patient s'inquiète; dom Gabet cherche à le calmer, le prie de se confier à son expérience, prend un canif, et d'une main ferme se met à fendre les bottes. L'empereur suit du regard avec anxiété la trace de l'instrument et la délicate opération qui s'achève avec un bonheur inespéré. Cependant les religieux ont préparé l'appareil du pansement, et exécutent des frictions sur les pieds et les jambes avec des flanelles imbibées d'esprit-de-vin. Peu à peu le gonflement et l'irritation disparaissent, les douleurs diminuent, une bienfaisante chaleur pénètre les parties les plus cruellement atteintes. L'empereur, heureux de voir que le danger est passé, remercie avec effusion ses intelligents libérateurs. L'historien qui nous a appris ces précieux détails, remarque que "le bulletin officiel d'alors a tu cet incident, et n'a signalé que la chute de cheval du préfet Maisseny." On comprend que le *Moniteur* ait gardé un silence prudent sur la position momentanément inquiétante du souverain. Mais il n'a pas hésité à publier en cette circonstance, à la face de l'Europe, l'affectueuse gratitude de l'empereur pour les religieux dont il avait tant à se louer, et voici en quels termes: "L'empereur à toujours

été à cheval, il ne s'est arrêté qu'à l'hospice, pour donner de nouveaux témoignages de son affection aux hommes religieux qui passent leur vie au milieu des neiges pour attendre l'occasion de secourir les voyageurs trop souvent obligés de lutter contre les frimas." On ne pouvait tout à la fois taire plus habilement, et révéler d'une manière plus transparente l'accident survenu à l'empereur.

D'après l'itinéraire officiel, l'empereur ne devait s'arrêter au mont Cénis que quelques instants. Mais il a besoin de repos, il passe donc la journée et la nuit suivante chez les bons Pères, retrouve toutes ses forces dans un sommeil réparateur. Le lendemain, à huit heures, il s'assied avec appétit et gracieuse humeur au déjeuner préparé par les moines. A l'heure du départ, il est entouré par l'abbé et ses religieux, qui viennent lui offrir leurs derniers devoirs. S'adressant alors à dom Gabet: Que ferai-je pour vous, après ce que vous avez fait pour moi? Voulez-vous que je vous envoie une croix d'évêque?—Dom Gabet répond modestement: Je suis revêtu des insignes épiscopaux sans en avoir les charges (il portait l'anneau au doigt et la croix abbatiale sur la poitrine); je remercie Votre Majesté.—Eh bien ajoute l'Empereur, désirez-vous que je vous rétablisse dans votre abbaye de Tamié avec une dotation; vous et vos religieux y trouverez un repos nécessaire après les fatigues et les dangers de votre séjour sur cette montagne. —Sire, vous nous avez placés en ce lieu nous pouvons encore y être utiles; d'ailleurs le rétablissement de Tamié exigeait un trop grand nombre de religieux; il n'est pas possible d'y penser maintenant.

—Cependant, continue l'Empereur, je veux faire quelque chose pour votre couvent, et je ne vous oublierai pas. A ces paroles, dom Gabet s'incline en signe de reconnaissance, et se tournant vers le P. Etienne, l'un des religieux, lui dit à demi voix: Il aura bien d'autres choses à faire que de s'occuper des pauvres moines du mont Cénis. L'empereur, qui avait remarqué le mouvement du Père abbé, et entendu le bruit de ses paroles, sans en saisir le sens, veut savoir ce qu'il a dit; et sur ses instances, dom Etienne répète en tremblant, mot pour mot, la naïve observation de son supérieur. Napoléon se mit à sourire, et dit en s'éloignant: Le bon abbé sera trompé.

Quelques jours après, un mouvement inaccoutumé se produit à l'hospice. De fraîches et abondantes provisions arrivent. Des ouvriers de toutes professions s'emparent des appartements et renouvellent les lits, les meubles, le linge. On dresse

des échaffaudages de tous côtés: les vieux bâtiments sont réparés, les constructions interrompues s'achèvent, de nouvelles bâtisses sortent du sol, le plan d'une grande et gracieuse chapelle est tracé. Cependant l'empereur s'avance vers Milan. Au milieu des fêtes et des ovations, il n'oublie ni ce qu'il a vu, ni ce qu'il a souffert, ni ce qu'il a promis durant les vingt-quatre heures passées au mont Cénis. Il n'avait trouvé autour de l'habitation, ni un pan de muraille pour s'y abriter contre le vent, ni un banc de gazon pour s'y reposer. Désormais, le voyageur pourra jouir de ces avantages; l'empereur le veut, et il décrète que "l'hospice sera entouré de murs qui renfermeront une cour et un jardin." Il a jugé par lui-même de la gravité des accidents occasionnés par l'intensité du froid, et il décrète qu'à l'avenir et à perpétuité (car l'habile opérateur, dom Gabet ne sera pas toujours là) "l'hospice sera tenu d'entretenir constamment un chirurgien." Il n'a pas oublié quel bien lui a fait le vin chaud et aromatisé qu'à l'heure de sa défaillance lui a présenté la charitable main d'un moine; il veut que le simple soldat, traversant ces régions glacées, ne soit pas privé de la boisson tonique qui a ranimé l'Empereur: il décrète donc que "l'hospice sera tenu de donner une demi-bouteille à tous les soldats qui passeront avec une feuille de route en règle." Il s'est encore rappelé son bon et joyeux déjeuner où les truites saumonées du lac de Lans-le-Bourg ont éveillé son appétit et ranimé ses forces, et il veut que ce mets délicat puisse être servi gratuitement au voyageur le plus pauvre, et décrète que "le lac appartenant à la commune de Lans-le-Bourg soit aliéné en faveur de l'hospice."

Qu'ils sont nobles et touchants les minimes détails de cette ordonnance! et combien ce simple commentaire pratique du divin précepte: "Aimez votre prochain comme vous-même," inséré au Bulletin des lois de l'empire, honore le législateur! On dirait que Napoléon, dans ces intimes rapports avec ces bons moines, a découvert un grandeur non moins réelle que celle du conquérant, la grandeur du religieux qui se consacre au service de l'humanité: il envie la charité des Trappistes; il voudrait être de ces hommes-là; il veut s'associer à leurs vertus, secourir avec eux et par leurs mains les voyageurs trop souvent obligés de lutter contre les frimas: et il le fait par le décret du 11 floreal an XIII, rendu douze jours après son passage au mont Cénis.

(A continuer.)

L'Ami de la Religion.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc otim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 21 Mars 1862.

Lundi, a reparu la fête toujours accueillie avec tant de satisfaction par les enfants de la *Verte Erin*; c'est comme ils l'appellent avec enthousiasme la *St. Patrick's day*. Bien que nous ne soyions pas appelés à chômer cette fête, il nous est cependant facile de juger des sentiments qu'elle fait naître par la joie qui se manifeste en cette occasion chez nos confrères d'origine irlandaise. Le matin, on les voit, décorés du *trèfle* national, se réunir comme des frères et attendre avec hâte le moment où il voleront à *St. Patrik's Church*, église où se célèbre la messe annuelle en l'honneur du saint dont elle porte le nom.

Ils sont heureux d'avoir ainsi un moment dans l'année pour aller se joindre à leur compatriotes, déposer leurs hommages aux pieds de leur patron et par des vœux mutuels, conjurer le grand apôtre de jeter un regard favorable sur une partie de ce troupeau éloigné du sol où ses soins paternels l'ont vu grandir.

Cette année, la messe a été célébrée par Monsieur le Supérieur du séminaire. Comme toujours, les Irlandais ont fait preuve de leur zèle pour rehausser la majesté du culte, en organisant un chœur choisi.

Le sermon a été prêché par Monsieur McGauran, chapelin de l'Eglise St. Patrice. Vu l'absence du prédicateur invité pour la circonstance, Monsieur McGauran a dû annoncer à son auditoire qu'il se voyait obligé de leur adresser la parole avec peu de préparation.

Avant de terminer, le prédicateur a voulu partager avec ses frères une émotion douloureuse et compatir au malheur d'être éloignés du berceau de leurs aïeux. En rappelant cet admirable passage : *super flumina Babylo-nis*, il a fait un adroit rapprochement entre leur propre infortune et le sort des Hébreux ; puis, avec la persuasion qui tombe de la bouche d'un père, il les a engagés à prendre courage dans leur exil, car plus heureux que les Hébreux, ils se voyaient transportés sur les rives du majestueux St. Laurent qui ne le cède pas au fleuve de Babylone et, de plus, ils étaient au sein d'une population amie.

Après la solennité une députation est venue présenter à M. McGauran un témoignage de reconnaissance pour les soins affectueux et assidus dont il les entoure.

Le soir, nos confrères irlandais nous donnèrent une agréable séance. Deux discours, l'un en Anglais, l'autre en français nous rappelèrent

la longue série des maux qui ont accablé l'Irlande. Les paroles des deux orateurs qui surent joindre le charme du débit à la sensibilité et aux sentiments patriotiques, excitèrent à un haut point l'intérêt des auditeurs.

Ensuite, un élève de la petite salle, de même origine, voulut bien nous reciter un élégante pièce de poésie où était raconté cet incident de la vie de St. Patrice qui a fourni aux enfants de l'Irlande la pensée de choisir le *trèfle* pour décoration nationale.

Puis, au milieu des applaudissements de tout les auditeurs notre *doyen* est venu terminer cette charmante soirée par une courte allocution où il fut l'organe de nos dispositions affectueuses est sincères à l'égard de nos confrères irlandais.

DÉCÈS

A St. Roch de Québec, à l'âge de 46 ans, Dame Esther Bigaonette épouse de Sieur Félix Valois. Elle était tante d'un de nos confrères.

NOUVELLES LOCALES.

Mgr. Taché est arrivée hier à Québec et doit partir cet après midi pour Kamouraska.

Monsieur de Montréal a publié dans son diocèse un mandement qui établit d'une manière permanente le denier de Saint-Pierre.

Les instructions ordinaires du Carême ont commencé mardi, pour M.M. les Elèves de l'Université. Elles sont faites encore cette année par le Révérend P. Conil leau.

L'ouverture du Parlement s'est faite hier à trois heures. Après d'assez longs débats, les deux corps Législatifs se sont accordés à élire Sir McNab président de la Chambre Haute, et l'hon. J. E. Turcotte orateur de la Chambre Basse. Son Excellence le Gouverneur doit prononcer aujourd'hui le discours du Trône.

Son Excellence le Gouverneur a reçu une dépêche du duc de Newcastle, accusant réception de la lettre de condoléance que les membres de la Corporation de notre ville ont adressée à notre gracieuse Souveraine, à l'occasion de la mort du prince Albert.

Un détachement du 17^e régiment de ligne a laissé Québec, vendredi dernier, pour aller tenir garnison au fort Ingall, sur le lac Témiscouata.

On voyait Samedi dernier sur le Marché de la Haute-Ville, du sucre nouveau.

NOUVELLES ETRANGERES.

Comme l'année dernière, la discussion du projet d'adresse en réponse au discours de l'Empereur, a excité de vifs débats, au sein du Sénat, entre les champions du catholicisme et ceux de la révolution. Mr. Larabit a commencé la discussion générale sur l'adresse ; son discours roulait sur la Pologne dont il a retracé, en termes bien sentis, le glorieux passé, ses souffrances d'aujourd'hui et les anciennes sympathies de la France pour cette généreuse et vaillante nation.

Mr Ségur-d'Augusseau a ensuite pris la parole et reproché à Mr de Persigny la dissolution des conférences de la St. Vincent de Paul, ainsi que la protection accordée à une presse licencieuse, dont le rôle est d'exciter la haine contre tout ce qui touche à la religion catholique. L'orateur repousse la proposition faite au Saint Père, par le gouvernement impériale, de transiger avec le Piémont qui vient de le dépouiller d'une partie de ses états et veut encore lui arracher le reste.

Le Prince Napoléon semble avoir pris à tâche d'attrister les catholiques, par ses déclamations furieuses contre le clergé et le gouvernement pontifical. Dans la séance du 22 février, il s'est posé en champion de la révolution ; son discours est un vrai manifeste révolutionnaire. Il désire une plus grande liberté de la presse et une instruction sans limites, sans les congrégations religieuses qui, dit-il, voudraient imposer le retour du bigotisme du moyen âge. Son discours a soulevé, comme on devait s'attendre, l'indignation des sénateurs, et les interruptions n'ont pas manqué au cousin de l'Empereur.

La politique suivie par les ministres dans l'affaire du Trent a rencontré une approbation presque universelle, et il n'a pas été difficile à lord Palmerston de repousser à ce sujet les attaques de Mr Bright qui s'est montré chaud partisan des Yankee.

Une nouvelle importante du théâtre de la guerre, est l'évacuation par les confédérés des fortes positions qu'ils occupaient à Manassas. Les troupes du Nord en ont pris possession sans coup férir, mais ils ont trouvé tous les ouvrages détruits. Centerville, Winchester et autres villes sont aussi tombées aux mains des fédéraux. Le général Beauregard va, paraît-il, établir son camp sur un terrain propre aux grandes opérations stratégiques et situé à environ vingt milles de Richmond. Suivant des rapports venus de Washington, l'armée du vainqueur de Bull Run serait sous le coup d'une grande panique. Il est difficile d'apporter foi à ces nouvelles, si ce que l'on a dit de la détermination des gens du Sud de se défendre jusqu'au dernier, est vrai.

The Depositions of Capt. David Kyrcke, Capt Thomas Kyrcke, John Lowe & Thomas Wade, factors for the adventurors to Canada, taken before Sir Henry Martin Knight & judge of the Admiralty, the 17th of November 1629.

The 26th of March 1629, we departed from Grauesend with six shippes & two pinnaces, and weare of the coast of England about the 10th of April followinge.

The 15th of Iune wee arrived at Greate Gaspe, and went up to Taddowsacke and Quebecke between that and the 3d of Iulye. In these places wee traded with the natives of the countrie for 4540 Beavor skins, according to the accompt delivered to mee by the Factors ad pursors of the shippes, as appeareth to bee true under their oathes. About the 3d of Iulye I sent my brother (1) with tow hundred men to demand the rendering of the forte of Quebecke, which was geven up unto him the 9th (2) ditto, upon such articles & condicions as are set downe under the hande writing of Mr. Champlaine and Mounsier du Pou (3).

My brother, haueing possession of the Forte, sent downe to our shippes all such Beavor skins as were found therein, which did amount to one thousand seauen hundred & thirteene beavors, as appeareth by the acc^o of the Factors employed to take the tale and accompt of them, and more beavor skins weare not in the sayed Forte & habitation, as farre as I knowe.

These above sayed and the depositions of Capt. David & Capt. Thomas Kyrcke made the 17th Nouembr 1629.

Wee John Lowe and Thomas Waade, Factors & pursers in this voyedge with the above sayed Capt. Kyrckes, do likewise affirme upon our oathes taken the 17th Nouember 1629, that there were noe

Les Dépositions de Cap. David Kyrcke, Cap. Thomas Kyrcke, John Lowe & Thomas Wade, facteurs des aventuriers pour le Canada, faites devant Sir Henry Martin, chevalier et juge de l'Amirauté, le 17e de Novembre 1629.

Le 26 de Mars 1629, nous partîmes de Grauesend avec six vaisseaux et deux pinnaces, et nous quittions les côtes d'Angleterre vers le 10 d'Avril suivant.

Le 15 de Juin, nous arrivâmes au Grand Gaspé, et montâmes jusqu'à Tadoussac et à Québec entre cette date et le 3 de Juillet. En ces lieux, nous trafiquâmes avec les naturels du pays pour 4540 peaux de castor, selon le compte à moi livré par les Facteurs et trésoriers des vaisseaux, comme il appert être vrai sur leur serment. Vers le 3 de juillet, j'envoyai mon frère (1) avec deux cents hommes pour demander la reddition du fort de Québec, qui lui fut livré le 9 du même mois (2), aux conditions et articles stipulés de la main même de M. de Champlain et de M. du Pont (3).

Mon frère, étant en possession du fort, envoya à nos vaisseaux tout ce qu'on y trouva de peaux de castor, ce qui se monta à mille sept cent treize castors, comme il appert par le compte des facteurs employés à tenir les comptes et recettes, et il n'y avait pas plus de peaux de castor dans le dit fort et habitation, autant que j'en sais.

Ces dépositions susdites des Capitaines David et Thomas Kyrcke faites le 17e de Novembre 1629.

Nous John Lowe et Thomas Waade, facteurs et trésoriers en ce voyage avec les susdits capitaines Kyrckes, affirmons pareillement sur notre serment prêté le 17 Novembre 1629, qu'il n'y avait pas plus

more then 1713 Beavor skins in the Forte & habitation to our knowledge, and that there cam no more to the Companies hands.

This the parties above sayed, upon their seuerall oathes taken before Sir Henry Martin Kt. Judge of the Admiralty, haue affirmed to bee true of theire knowledge.

de 1713 peaux de castor de le fort et habitation à notre connaissance, et qu'il n'en est pas revenu davantage à la Compagnie.

Et ce, les parties susdites, sur leurs serments particuliers prêtés devant Sir Henry Martin, Ch. Juge de l'Amirauté, ont déclaré être vrai, à leur connaissance.

On sait qu'à dix lieues au dessus de Trieste, une rivière appelée la Recca, s'enfoncre dans un abîme et ne reparait plus. Or, M. l'abbé Richard, qui avoit été appelé à Trieste par S.A.I. l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, dans le but de retrouver cette rivière, a remis à la municipalité de cette ville un rapport dans lequel il détermine le point précis où elle passe, sa profondeur, qui est de 350 mètres, sa distance à la ville, et le moyen de l'y amener au moyen d'une perforation horizontale d'environ 4,000 mètres de longueur.

M. l'abbé Richard, notre célèbre hydrocôpe, vient de faire à Trieste une des plus importantes découvertes qu'il soit sans doute donné à sa science de faire: il a découvert le passage souterrain, non pas d'une grande source, mais d'une grande rivière: la Recca.



A VENDRE

AU BUREAU DE L'ABELLE:

LE CHANSONNIER

DES COLLEGES

MISE EN MUSIQUE.

Prix, en gros. 2 sch 3d.

..... détail 3 sch.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abelle paraît, autant que possible, une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable d'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abelle.

AGENTS :

A Sainte-Thérèse. M. A. Dagenais.

A la Pointe-Lévi. M. E. Clément.

A la Petite-Salle. M. G. Giroux.

Chez les Externes. M. C. Gingras

ANSELME BOUCHER, Gérant.

(1) Thomas Kerk, vice-amiral; Louis Kerk, qui l'accompagnait, devait prendre le gouvernement de fort de Québec. Le vice-amiral avait trois vaisseaux: le Flibot, de dix canons et du port de près de cent tonneaux, et deux paraches de six canons chacune du port de quarante tonneaux. (Champlain, éd. 1632, 2e partie, pp. 214-19.)

(2) *Style vieux*, ou 19 juillet *style neuf*. L'Angleterre, comme on sait, ne se décida qu'en 1762 à accepter la correction faite au calendrier par le pape Grégoire XIII en 1582.

(3) La capitulation est datée du même jour 19 juillet; mais elle ne fut ratifiée par l'amiral David Kerk, à Tadoussac, qu'un mois après, 19 août.